



PFI – PLAN FORMATION INSERTION

Vous souhaitez former un demandeur d'emploi aux besoins de votre entreprise pour ensuite l'engager? Pensez au Plan Formation-Insertion

Généralités

Le PFI, c'est quoi ?

Le dispositif PFI (Plan Formation-Insertion), vous **permet de former un demandeur d'emploi selon vos besoins spécifiques** puis de l'engager pour une durée au moins équivalente à la formation.

La formation s'étale sur 4 à 26 semaines (jusqu'à 52 semaines dans certains cas. Voir ci-dessous) et permet au demandeur d'emploi d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de sa fonction. Elle peut être exclusivement organisée en entreprise ou en partie dans un centre de formation.

Avantages

- Un programme de **formation efficace et sur-mesure**.
- **Vous choisissez le candidat** avec l'aide du Forem si vous le désirez.
- Durant la formation, vous versez au stagiaire une **prime d'encouragement** et les **frais de déplacement**, si le secteur le prévoit.
- Durant la formation, un **module spécifique** peut être réalisé chez un opérateur et, sous certaines conditions, des remboursements des frais sont prévus.
- Si la fonction le demande, il est possible via le PFI de prévoir le **passage du permis C/CE ou D/DE avec remboursement des frais d'auto-école**.
- Après la formation, vous pouvez bénéficier éventuellement d'**aides publiques** liées à l'engagement du stagiaire (Impulsion 12 mois+, SESAM, Tremplin 24 mois +, réduction ONSS...).

La formule de calcul de la prime d'encouragement à verser au stagiaire = brut mensuel d'embauche – allocations sociales (ou indemnité compensatoire du Forem*, si pas de droit aux allocations) X 60 % au minimum, jusque 100 %.

La prime d'encouragement nette que recevra le stagiaire = prime d'encouragement brute – précompte de 11,11 %



*Une Indemnité compensatoire est versée par le Forem aux demandeurs d'emploi sans allocations, revenus, indemnité théorique, à la signature du contrat PFI. Elle se monte à 300 euros brut/mois selon le régime horaire.

Exemple chiffré du calcul du coût PFI

Le Salaire brut d'embauche = 2.500 € brut/mois. Une allocation d'insertion pour le candidat (taux cohabitant)est de 621,66 €/mois

Le salaire Brut mensuel d'embauche (2.500 €) – allocation d'insertion (621,66) est égale à la prime d'encouragement brute à 100% = 1.878,34 €

Soit : $2\ 500\ € - 621,66\ € = 1\ 878,34\ € \times 60\% = 1\ 127,004\ €$

Choix de payer la prime à 60% : $1.878,34 \times 60\% = 1.127,004\ €$

Coût mensuel pour l'employeur = 1.127,004 € + les frais de déplacements éventuels.

Si nous estimons que le coût pour un employé en CP200 est d'environ 3 543 €/mois (sans réduction ONSS), **le gain financier pour l'employeur avec PFI serait d'environ 2 400 € par mois (+ frais de déplacements éventuels).**

Quel travailleur peut bénéficier du PFI?

- Tout chercheur d'emploi inoccupé inscrit au Forem ou n'ayant pas été occupé, pour la même fonction, plus de 20 jours dans votre entreprise dans les trois mois qui précèdent le contrat de formation insertion.
- Tout travailleur à temps partiel inscrit au Forem.

Quels employeurs peuvent bénéficier du PFI?

Ce dispositif est accessible aux :

- employeurs privés (personnes physiques ou morales)
- entreprises publiques autonomes
- employeurs de la fonction publique
- sociétés d'intérim (sous certaines conditions).

En tant qu'employeur, vous devez avoir votre siège social ou une unité d'établissement en Région wallonne de langue française.

Quelles sont les conditions de durée?

La durée de la formation ne peut être inférieure à 4 semaines, ni supérieure à 26 semaines.

Dans certains cas, la durée du contrat de formation-insertion peut être portée à un maximum de 52 semaines si le demandeur d'emploi remplit UNE des conditions suivantes :

- il n'a pas un diplôme du 3ème degré de l'enseignement secondaire supérieur
- il a moins de 25 ans et est inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé depuis au moins un 1 an



- il a 25 ans ou plus et est inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé depuis au moins 2 ans
- il a une reconnaissance d'handicap
- il se trouve dans un trajet de réinsertion de l'INAMI
- Il est un « primo arrivant » (de l'Union européenne ou hors UE) et un parcours individuel de formation, qui intègre l'apprentissage du français, est nécessaire

Vos engagements

- Assurer le stagiaire contre les accidents de travail et sur le chemin du travail.
- Désigner, parmi votre personnel, un tuteur* pour le stagiaire durant sa formation.
- Former le stagiaire selon un programme défini ensemble.
- Engager le stagiaire en fin de période de formation, dans le cadre d'un contrat de travail d'une durée au moins égale à celle du contrat PFI.
- Ne pas licencier du personnel pour engager le stagiaire.
- Lorsque vous, ou le stagiaire, souhaitez rompre le contrat avant son terme, le Forem doit être informé au préalable afin d'organiser une médiation à laquelle chacun doit participer.

*Le ou les tuteurs désignés pour encadrer le stagiaire auront 5 ans d'expérience utile dans le métier, ou un certificat, brevet ou diplôme de tutorat délivré par un organisme compétent. En cas de difficulté à respecter ces conditions il est préférable d'en parler avec son conseiller PFI.

Quels avantages pour le stagiaire?

Le stagiaire continue à percevoir ses allocations sociales éventuelles et vous lui versez une prime d'encouragement.

Il est également remboursé par le FOREM de :

- ses frais de garde d'enfant (crèche) : 4€/enfant/jour
- ses frais de garderie scolaire : 2€/enfant/jour.

Exemple chiffré

Brut mensuel d'embauche (2.500 €) – allocation d'insertion (621,66) = 1.878,34 €

Prime d'encouragement brute à 100 % = 1.878,34 €

Choix de payer la prime à 60% : $1.878,34 \times 60\% = 1.127,004$ €

Prime d'encouragement nette mensuelle = $1.127,004 - 11,11\% \text{ de précompte (} 125,21\text{)} = 1.001,8$ €

Revenus mensuel net (mois complet) du stagiaire : $1.001,8 + 621,66 = 1.623,46$ €

Vous lui versez également des frais de déplacement si le secteur le prévoit.

Quels sont les différents types de PFI selon les secteurs d'activité?

- [Le PFI chauffeur poids-lourds et bus/car](#)
- [Le PFI Intérim](#)

Votre demande de PFI peut-être introduite via le formulaire en ligne depuis votre espace



entreprise

Complétez le formulaire via l'espace entreprise

Contacts

ORGANISME COMPETENT

FOREM

Tél. : 0800/93 946

Plus d'infos: [Page Plan Formation-Insertion](#)

Site web: <http://www.leforem.be>

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS